



École nationale  
de police du  
Québec



# Attestation délivrée à des policiers canadiens pour l'exercice de la fonction policière au Québec

# L'attestation délivrée à des policiers canadiens pour l'exercice de la fonction policière au Québec

## Ce qu'elle est

Un dispositif d'évaluation ciblé, pour vérifier que les policiers provenant d'autres provinces possèdent les **compétences propres au contexte québécois**

## Ce qu'elle n'est pas

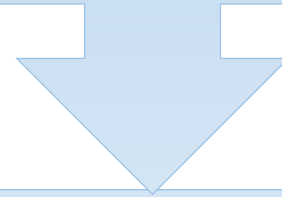
Une réévaluation complète du parcours ou des compétences générales du policier notamment en prendre en charge un événement et patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention .

Une équivalence au PFIPG (Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie)

# L'attestation délivrée à des policiers canadiens pour l'exercice de la fonction policière au Québec

## Recommandations aux organisations policières

Assurer une analyse rigoureuse et ciblée des compétences des candidats



Mettre en œuvre le programme d'induction destiné aux nouveaux policiers ainsi qu'un mécanisme de mise à jour des connaissances par l'entremise d'activités de formation continue et de perfectionnement